

3 novembre 2010

à partir de 20 h



# Les Rroms, une question européenne ?

Le débat est précédé d'une table ronde composée de :

● **Martin Olivera,**

*Ethnologue, coordinateur action tsigane  
de l'association Rue et Cités*

Les Rroms, une histoire européenne et nationale

● **Jean-François Alandji-Kombé,**

*Doyen de la Faculté de droit, professeur de droit public*

L'Europe et la question Rroms,  
position de l'UE et du Conseil de l'Europe

● **Marie-Anne Soubré-M'Barki,**

*Avocate au Barreau de Cergy*

Les expulsions de Rroms et la justice française

● **Monsieur Idjet Memeti,**

*Médiateur de la République de Macédoine,  
ancien ministre de la justice*

Les Rroms dans la République de Macédoine,  
un exemple de protection des minorités

**Maison des avocats**

Zac Gardin, 3 avenue de l'Hippodrome - 14000 Caen

# Les Rroms, une question européenne ?

A la suite d'un fait divers survenu à la fin juillet, le président Nicolas Sarkozy a mentionné explicitement les Rroms et gens du voyages comme posant des problèmes de sécurité publique. Afin de remédier en partie à ces problèmes, le président de la république française a envisagé de recourir à des expulsions systématiques des Rroms considérés en situation illégale sur le territoire français.

Cette politique a suscité une grande émotion dans les milieux associatifs, politiques, mais aussi internationaux. Plusieurs institutions internationales, comme le Conseil de l'Europe, le comité des Nations-Unies pour l'élimination de la discrimination raciale ou la Commission européenne, avec les déclarations de madame la commissaire Viviane Reding, ont exprimé leur réprobation face au raidissement de la politique française.

Le secrétaire d'Etat aux affaires européennes, monsieur Lellouche, a répondu à ces constations en observant qu'il s'agissait là d'une question européenne, que l'Union ne faisait rien, et que seule la France avait finalement décidé de s'emparer du problème. Pour faire bonne mesure en ce qui concerne les critiques fondées sur le Traité de Rome, il a aussi expliqué que « le gardien des Traités est le peuple français ».

Pour être le gardien, encore faut-il connaître les valeurs défendues, en particulier dans la situation douloureuse et compliquée des Rroms. L'Institut propose en conséquence une soirée débat visant à apporter à chacun des éléments de réflexion pour qu'il puisse se faire sa propre opinion. A cette fin, l'Institut a réuni des experts pour animer une discussion la plus large et la plus riche possible.